Hautot le Vatois



Vue intérieure de la chapelle seigneuriale
© Département de la Seine-Maritime, 2 022

Le village d'Hautot-le-Vatois, rattaché à la baronnie de Saint-Wandrille, abrite une église, mentionnée dès 1 024 dans les sources archivistiques.
L'église Notre-Dame du Rosaire, de plan simple, présente un appareillage en briques et moellons. Elle ne garde de son aspect primitif que sa tour romane, et ses fonts baptismaux.



Vue d'ensemble de l'église, © Département de la Seine-Maritime, 2 010

Bien que l'église possède un mobilier particulièrement intéressant et protégé au titre des monuments historiques, concentrons-nous sur la chapelle de la Sainte Vierge, située au nord du chœur, et construite de 1 632 à 1 635.
L'abbé Loth, dans son manuscrit donné aux Archives départementales en 1 890 (Notions historiques concernant la paroisse et l'église de Hautot-le-Vatois du diocèse de Rouen, ADSM F 29), indique que l'abbaye de Saint-Wandrille cherchait à se créer

de nouvelles ressources pour réparer l'église d'Hautot : elle passe alors un bail emphytéotique du fief avec Antoine Deschamps, seigneur du lieu et avocat au Parlement de Normandie. Les moines de Saint-Wandrille, sous l'abbatiat de Ferdinand de Neuville, lui accorde la permission d'édifier une chapelle attenante à l'église, sur son côté nord, pour servir de sépulture à la famille et pour assister aux offices. Selon la tradition locale, cette dernière serait l'illustration de la réconciliation entre l'oncle et le neveu Deschamps.
Intégrée dans un cadre sculpté de style Renaissance, la plaque de marbre noir est gravée d'une inscription funéraire, indiquant que la chapelle sert de tombeau à plusieurs générations de seigneurs des familles Deschamps et Boishébert. © commune de Hautot-le-Vatois
L'édification et l'entretien de cette chapelle est à la charge financière du seigneur. Si l'autorisation est donnée pour pratiquer une ouverture dans le mur du chœur, il se voit obligé de couvrir la voûte de lambris et de réserver le chevet de la chapelle à un usage de sacristie. En effet, proche du maître-autel, une porte est percée pour accéder au sanctuaire.



Arcade ouvrant la chapelle sur le chœur de l'édifice,
© Département de la Seine-Maritime, 2 022

Cette chapelle de famille, construite entre 1 632 et 1 635, se présente aujourd'hui comme elle a été pensée. Ouverte sur l'église par deux grandes baies en plein cintre séparées par une colonne, elle est coiffée d'une voute lambrissée peinte.
Des aménagements mobiliers ont eu lieu au 19e siècle, où le maître-autel, situé initialement dans le chœur de l'église, y est déplacé dans la chapelle.



Ancien maitre-autel, daté du 17e siècle, abritant un tableau représentant une Annonciation, de l'école des Restout et Jouvenet.
Tableaux et retable restaurés en 2 011.
© Département de la Seine-Maritime, 2 022

À l'arrière de cet autel, se cache un bas-relief, la Déploration sur le corps du Christ, copie en terre cuite d'une œuvre de Germain Pilon, datant de la fin du 16e siècle. Cette réplique en plâtre polychrome est encadrée de deux anges adorateurs qui viennent compléter la scène originale, dans un encadrement à fronton brisé. Elle est inscrite à l'inventaire au titre des Monuments Historiques en mai 1 988.



Vue du bas-relief de l'église, desservi par un badigeonnage de couleurs naïves
© Département de la Seine-Maritime, 2 022

L'église et sa chapelle est repérée par l'abbé Cochet, dans son ouvrage Les églises de l'arrondissement d'Yvetot (1 852) : « … la merveille de cette église, c'est la chapelle de la sainte Vierge, construite au côté septentrional du chœur. Nous ne craignons pas de dire que, toute flétrie, toute fanée, toute mutilée qu'elle est, elle n'en reste pas moins, pour un vrai connaisseur, une des plus jolies chapelles de l'arrondissement d'Yvetot et un vrai chef-d'œuvre du règne de Louis XIII ».
La chapelle n'est plus ni flétrie, ni fanée, ni mutilée. La commune, consciente de son intérêt patrimonial, a engagé sa restauration en 2 009, apportant une attention

particulière à la voute lambrissée, au retable et aux vitraux classés au titre des Monuments Historiques.
« Le berceau est composé avec un feuillet très fin, parfaitement combiné. Une peinture appliquée sur ce parquet, reproduit une série d'emblèmes relatifs à la sainte Vierge. Immédiatement au-dessous de cette boiserie s'étend une élégante bordure fleuronnée », décrivait l'abbé Cochet.
En effet, l'ensemble de la voûte présente un décor peint avec alternance de trois motifs répétitifs (têtes d'ange, monogramme du Christ IHS dans un soleil rayonnant, ciboire avec hostie) et d'une frise dentelée le long des cache-clous. La peinture et les motifs sont réalisés au pochoir ou au poncif [1]. Seules trois fleurs de lys ont été retrouvées sur l'ensemble de la voute : elles ont probablement été frottées à l'époque révolutionnaire.
Avant le chantier de restauration (2 009-2 011), la voute présentait localement un état d'altération important, avec perte de matière et de résistance mécanique (bois fragilisé ou vermoulu) ainsi que des déformations.
À la consolidation et au nettoyage des lambris peints sur place et en atelier, s'est ajoutée la fixation du décor peint et la retouche de la polychromie. Le résultat est surprenant en comparaison avec les photos prises lors de la phase de diagnostic de la voute peinte.





Avant / après voûte de la chapelle
© Commune de Hautot-le-Vatois, 2 009 © Département de la Seine-Maritime, 2 022

Ce décor peint est contemporain de la construction de la chapelle au même titre que les verrières qui s'y trouvent. Néanmoins, l'ensemble comptant initialement neuf verrières a subi les vicissitudes du temps, déposé pendant la Seconde Guerre mondiale puis reposé en 1 953. Seules cinq verrières nous sont parvenues. La verrière fragmentaire qui représente le Saint-Sacrement à travers le partage du pain par deux anges porte la mention Ecce panis angelorum. Elle était placée à l'origine au-dessus du tabernacle, au chevet de la chapelle, où se trouvent désormais des verrières losangées.
Cette verrière était entourée de huit anges musiciens ou tenant des encensoirs dont quatre sont conservés. Encadrés de bordures ornées de grotesques et de motifs décoratifs renaissants, les anges jouent de l'orgue, de la viole de gambe et de la harpe, un autre chante sur un livre l'hymne de pange lingua. « Constitués uniquement de grisailles et de camaïeux, les vitraux de la chapelle forment une harmonie de teintes du plus émouvant effet » [2].
Le programme iconographique, les techniques d'exécution mêlant grisaille et émail sur verre, jaune d'argent et sanguine ainsi que le contexte de création, justifient leur classement au titre des
Monuments Historiques par arrêté du 19 mai 1 937.



Verrière représentant le Saint-Sacrement, 17e siècle, © Région Normandie

[1] Poncif : calque à petits trous qui permet de reporter un dessin préparatoire sur une surface à peindre. Le poncif, posé sur la pièce, est tamponné à l'aide d'un petit sachet de toile rempli de poudre de charbon de bois : la poudre pénètre les trous du poncif et reporte le motif sur la pièce à décorer. Ce tracé fantôme sert de guide au peintre pour tracer son décor.

[2] Abbé Cochet, Les églises de l'arrondissement d'Yvetot. 1 852